Pour la renaissance de la Côte d'Ivoire

FPI MAG

Bimensuel du FPI, N°004 du 15 avril au 30 2025

F P I

Après l'analyse de la liste électorale

Le FPI accentue la pression sur la CEI

www.fpi-ci.com

DE L'EXPERTISE À LA SERVITUDE DU CADRE AFRICAIN

ÉDITORIAL

L'éducation-formation-apprentissage débouche inéluctablement sur une acquisition probante de l'expertise. Et, au dire du Larousse, « *l'expert est celui qui a acquis une grande habileté, un grand savoir-faire dans une profession, une discipline, grâce à une longue expérience* ». De la même source, on retiendra qu'en droit, « *l'expertise est un dispositif d'aide à la décision, par la recherche des faits techniques ou scientifiques, dans des affaires où le décideur se confronte à des questions hors de sa portée directe. L'expertise requiert la conjonction de trois éléments : une mission « diligentée », la réalisation de celle-ci et un rapport* ».

La finalité des études est, ainsi, sans contexte, l'acquisition d'une expertise qui induit la présomption d'une compétence – perçue ici, comme un ensemble de savoir-faire et d'aptitudes nécessaires à l'exercice d'une activité. La Commission Électorale Indépendante (CEI) peut être considérée comme un ensemble d'experts réunis dans un cadre supposé "consensuel", régi par des textes juridiques étanches, et dont la finalité est de mettre en place les conditions matérielles en vue de l'organisation des élections en Côte d'Ivoire. Au terme de la loi, l'article 2 qui porte les Attributions de la CEI, stipule que « *La Commission Électorale Indépendante est chargé de l'organisation, de la supervision et du contrôle du déroulement de toutes les opérations électorales et référendaires dans le respect des lois et règlements en vigueur* ». Noble mission, s'il en est !

Voici l'attribution d'une « *Mission diligentée* », dont le Rapport (des Experts) se trouve entaché d'une insuffisance fragrante – à tous les niveaux.

Une insuffisance et une incohérence si systémiques, que l'on a de la peine à croire que ce travail est le résultat de l'association d'une sélection de personnes présumées expertes, et entre les mains desquelles, repose le sort d'un pays, à l'agonie.

La question se pose ainsi de savoir entre les mains desquels de ses fils, la Côte d'Ivoire a bien voulu confier son destin ? Quelles fiabilité et crédibilité cette équipe peut-elle revendiquer auprès des citoyens qui sont les mandants originels de cette Tâche rédemptrice d'une Nation en crises depuis bientôt quatre décennies ?

Avec Samuel Mayol, retenons que « *La compétence, l'honnêteté et la bienveillance sont traditionnellement associées au concept de confiance* ». En sus, l'une des compétences sacrées que doit acquérir l'intellectuel, c'est, comme le dit Stéphane Biso, de pouvoir « *être à l'aise avec l'inconfort* ».

Les intellectuels africains se délectent, malheureusement, de cette lourde prévarication de rapports bassement intéressés entre eux et leurs mandants. Osons croire, pour la CEI, avec Socrate, que « *La chute n'est pas un échec. L'échec c'est de rester là où on est tombé* ». Car du relèvement de la CEI, la Côte d'Ivoire attend le début de l'heureuse odyssée dans la conquête des premières victoires de la démocratie.

Prof Kouassi Raphael,
Vice-président chargé de la Culture, des Valeurs Ivoiriennes et du Gbêkê I

AFFI N'GUESSAN DÉCLARE LA GUERRE À LA CEI

« ILS DOIVENT PARTIR IMMÉDIATEMENT ! »

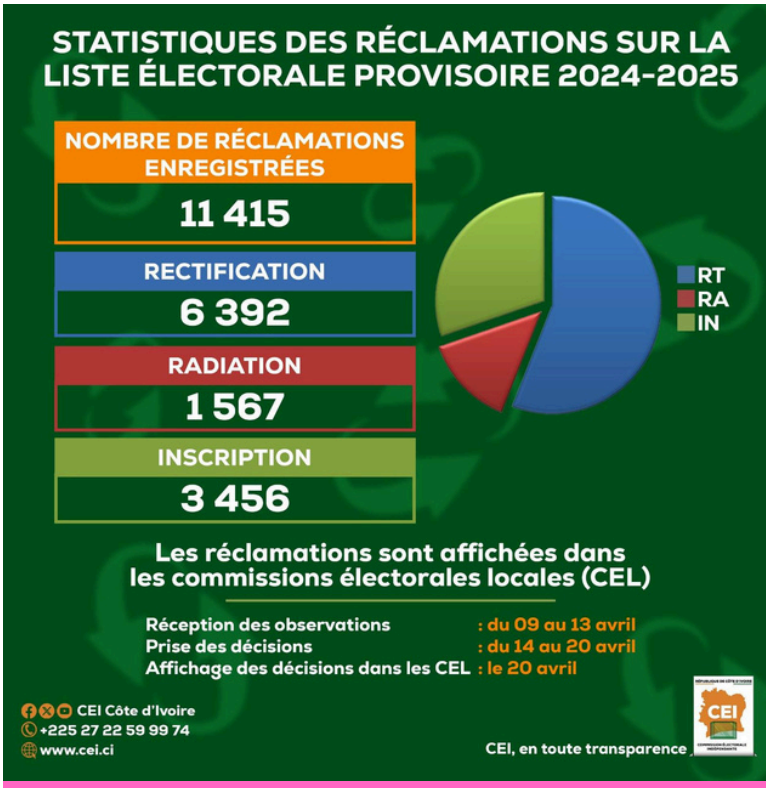

La tempête politique gronde en Côte d'Ivoire. Dans une interview explosive sur Global Africa Telesud, Pascal Affi N'Guessan, président du Front Populaire Ivoirien (FPI), tire à boulets rouges sur la Commission Électorale Indépendante (CEI). Selon lui, l'institution est devenue un frein à la démocratie. Il exige sans détour sa dissolution immédiate, dénonçant son incapacité à garantir des élections libres et crédibles.

« LA CEI N'EST PLUS CRÉDIBLE ! »

Fidèle à son franc-parler, l'ancien Premier ministre ne ménage pas ses mots :

« Ce n'est pas à la CEI de faire la campagne des candidats ! Qu'elle organise des élections, et qu'elle le fasse correctement ! »

« Elle est incompétente. Il faut la remplacer, et vite. »

Pour Affi N'Guessan, l'urgence est claire : il faut refonder la CEI avec des personnalités neutres, expérimentées et intègres, à défaut de quoi la Côte d'Ivoire court vers une nouvelle crise électorale.

Yvann Murphy

Le problème de la liste électorale n'est pas une question de rectification, de radiation ou d'inscription de tel ou tel électeur, mais de fiabilité et de crédibilité de toute la liste :

on respect des conditions d'inscription fixées par le code électoral (article 7) touchant 6 millions d'électeurs sur 8 millions, selon les résultats concordants des audits informatiques menés par différénts partis de l'opposition et qui ne sont pas contredits par la Cei ;

mutations fantaisistes et transhumance organisée de milliers d'électeurs ; des centaines de milliers de doublons...

Une liste d'électeurs fabriquée de toute pièce par le service informatique de la Cei contrôlé par le RHDP pour garantir sa victoire frauduleuse aux élections couplées présidentielle et législatives d'octobre 2025.

Pascal AFFI N'GUESSAN

DÉCLARATION DE LA COALITION POUR L'ALTERNANCE PACIFIQUE EN CÔTE D'IVOIRE (CAP-CI) RELATIVE À LA LISTE ÉLECTORALE PROVISOIRE

Mesdames et Messieurs de la presse, nous vous remercions pour votre présence à la rencontre de ce jour. Le sujet qui nous réunit est celui de la liste électorale provisoire pour le scrutin d'octobre 2025. Cette liste nous a été remise le 17 mars 2025 par la Commission Electorale Indépendante (CEI).

Notre propos s'articulera autour de trois points :

1) Les faits
2) L'analyse des faits
3) La position de la CAP-CÔTE D'IVOIRE sur ces faits et sur les élections d'octobre 2025

I- Les Faits Mesdames et Messieurs,

Les partis politiques de l'opposition avaient demandé de mettre à plat la liste électorale 2025. Cette requête a été ignorée par l'organe en charge des élections en dépit des dispositions de l'article 2 de la loi 2019-708 du 5 Août 2019 portant Organisation et Attributions de la CEI et notamment de l'article 6 de l'ordonnance 2020-356 du 8 Avril 2020 portant révision du code électoral, qui stipule que "La liste électorale est tenue à jour annuellement par la Commission chargée des élections, pour tenir compte des mutations intervenues dans le corps électoral". La CEI a convoqué, le lundi 17 Mars 2025, une rencontre avec les partis, groupements politiques et les organisations de la société civile, à son siège.

Les représentants de la CAP-Côte d 'Ivoire, ceux de plusieurs autres formations politiques ainsi que des organisations de la société civile se sont rendus à cette rencontre espérant saisir l'opportunité qu'elle pouvait offrir pour échanger avec le président de la CEI.

Ils ont, à leur arrivée, été surpris de constater un impressionnant dispositif de policiers avec plusieurs cargos à l'intérieur du siège et sur un important périmètre autour du bâtiment.

Il est évident que cette disposition crée un climat de belligérance, et indique clairement que l'opposition et les organisations de la société civile ne sont pas perçus comme des partenaires, mais plutôt, comme des adversaires et une menace, alors que la plupart d'entre elles, notamment les représentants de la CAP-Côte d'Ivoire, souhaitaient simplement engager un dialogue constructif avec le Président de la CEI, et recevoir la liste électorale provisoire.

Ce sentiment a été confirmé par la suite lors de la prise de parole du Président de la CEI, qui a violemment critiqué les partis politiques de l'opposition. Il n'a laissé aucune possibilité d'échanges avec les partis et groupements politiques et les organisations de la société civile. La rencontre s'est donc faite de façon unilatérale et s'est achevée par la remise des supports numériques de la liste électorale provisoire.

II- Analyse des faits Mesdames et Messieurs,

Nous retiendrons essentiellement 3 faits :

1- La liste électorale

Au regard de l'environnement et du déroulé de la rencontre du lundi 17 mars 2025, ainsi que de la posture de refus systématique de la CEI de faire droit aux requêtes (pourtant conformes aux dispositions légales en vigueur) de l'opposition et de la société civile, nous pouvons dire que la volonté de cette institution est de faire un passage en force, pour organiser le scrutin d'octobre 2025, sur des bases non consensuelles.

L'utilisation disproportionnée de forces l'ordre dans le cadre de la rencontre du lundi 17 mars 2025 alors qu'il n'y avait aucune insurrection en vue, résulte de la volonté de la CEI de créer un environnement et un climat de tension en indiquant d'ores et déjà, son intention d'intimider les acteurs politiques.

l importe de souligner que la liste électorale provisoire reçue a été établie, sur la base de la révision de 2024.

Cette liste déjà non consensuelle, ne prend donc pas en compte les mutations survenues dans le corps électoral en 2025, Elle exclut les Ivoiriens arrivés l'âge de la majorité cette année .

L'analyse de la liste électorale a montré que de nombreux électeurs n'ont pas une identité complète notamment au niveau de leur nom de famille, prénoms et de leur date et lieu de naissance ainsi que de leur filiation. 5 014 479 électeurs ne respectent pas l'article 7 du code électoral en raison de l'absence de la date de naissance de leurs père et mère ;

Des fraudes de doublon portent sur plus de 125 000 électeurs. Le manque de crédibilité et de fiabilité du système informatique de la CEI est criard allant jusqu'à enregistrer des électeurs plus âgés que leurs parents et des maternités biologiquement improbables avec des mères de moins de 10 ans et plus de 90 ans.

Au total, le système de gestion des données électorales de la CEI est défaillant et garantit pas l'élaboration d'un fichier fiable et crédible.

2- Le cas de Messieurs Laurent Gbagbo, Soro Guillaume et Charles Blé Goudé

Il est important de souligner le refus à ce jour du pouvoir RHDP, de prendre des mesures d'exception pour permettre la réintégration du Président Laurent Gbagbo, de l'ex-Président de l'Assemblée Nationale Soro Kigbafori Guillaume et du Ministre Charles Blé Goudé, alors que les Ivoiriens dans leur majorité le demandent.

3- Le cas de M. Tidjane Thiam, Président du PDCI-RDA et Coordonnateur de la CAP-Côte d'Ivoire

L'on constate, une campagne de dénigrement orchestrée contre d'autres candidats de l'opposition, notamment le Président Tidjane Thiam.

III- La position de la CAP-Côte D'Ivoire

Mesdames et Messieurs, la CAP-Côte d'Ivoire réaffirme son attachement à la démocratie, au dialogue politique et à l'organisation d'élections transparentes et crédibles, et ne se laissera pas intimider par de basses manœuvres politiciennes.

Au regard de l'analyse ci-dessus de la liste électorale provisoire et des constats scandaleux qu'elle laisse apparaître, la CAP-Côte d'Ivoire

1. Exige une réforme profonde de la CEI, notamment la création d'un nouvel Organe en charge des élections qui doit être :

- Constitutionnellement protégé et inscrit dans la Constitution en tant qu'institution indépendante du gouvernement ;
- Régi par une loi organique garantissant son autonomie et définissant un cadre clair en termes de Composition, d'Attribution, de fonctionnement, de budget et de gestion financière ;
- Composé de membres issus de la société civile et des organisations professionnelles, sélectionnés sur des critères d'intégrité et de compétence ; les militants de partis politiques ne pouvant en aucun cas en faire partie.

2. Demande :

- la mise à plat de la liste électorale pour son audit et sa recomposition ;
- des sanctions contre les faudeurs ;
- une Révision de la Liste Électorale (RLE) en 2025;
- la convocation du dialogue politique entre le Gouvernement, les partis politiques et les organisations de la société civile.

3. Exige la réintégration du Président Laurent Gbagbo, de l'ex-Président de l'Assemblée nationale Soro Kigbafori Guillaume et du Ministre Charles Blé Goudé sur la liste électorale.

4. S'oppose fermement à toute tentative d'éliminer Tidjane THIAM Coordonnateur de la Conférence des Présidents de la Coalition Pour l'Alternance Pacifique en Côte d'Ivoire, de la liste électorale sur laquelle il figure aujourd'hui.

5. S'oppose fermement à toute candidature pour un quatrième mandat du Président de la République, ce qui serait anti-institutionnel, tout comme le troisième mandat l'a été.

6. Exhorte le pouvoir RHDP et ses démembrements à créer un climat politique apaisé, condition indispensable pour garantir un scrutin sans tensions en 2025.

L'enjeu majeur de la présente position de la CAP-Côte d'Ivoire est d'assurer à terme, la victoire à la démocratie, à la justice, à la paix avec une majorité écrasante en vue de permettre la reconstruction d'un Etat de droit, un Etat démocratique, avec des populations réconciliées, un Etat où il fait à nouveau, bon vivre.

Fait à Abidjan le jeudi 03 avril 2025
Pour la Coalition pour L'Alternance Pacifique en Côte d'Ivoire

ÉLECTIONS EN CÔTE D'IVOIRE : QUE VOULONS NOUS VRAIMENT !!!

Il y'a effectivement lieu de s'interroger sur les objectifs poursuivis par les ivoiriens et ivoiriennes lorsqu'on se déporte dans les bureaux de votes.

Y va-t-on pour soutenir un candidat ou pour exprimer son opinion sur la conduite souhaitée des affaires du pays? Il y'a une nuance très profonde.

En effet, si on se rend au bureau de vote pour soutenir un candidat, alors l'électeur est prêt à accepter toutes les manigances de ce candidat pour faire se élire. Il est également prêt à réfuter tout résultat sorti des urnes en contradiction avec son objectif de départ.
Si par contre, l'électeur vote pour exprimer son opinion sur la meilleure conduite des affaires du pays, il sera ouvert d'esprit, prêt à condamner les blocages, les obstacles qui ne lui permettent pas d'exprimer un avis sincère sur le choix des élus. Il est également prêt à accepter le verdict des urnes si son opinion après le décompte des voix de l'ensemble des compatriotes, se retrouvait minoritaire.

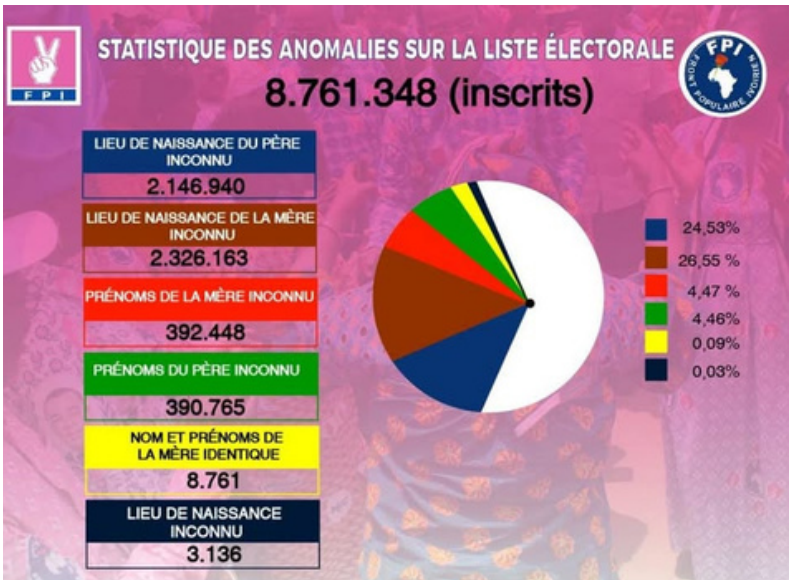

La manière dont nous abordons le processus électoral dépend donc de nos objectifs et au final de ce que nous voulons pour notre pays.
En regardant le visuel suivant et en fonction de ce que vous en pensez, vous pouvez facilement aisément définir quel type d'électeur vous êtes.
Voilà une liste électorale dont plus de 50 % des inscrits ont une carence juridique matérielle pour figurer sur la liste des électeurs.

Guillame LIBY

Affi N'Guessan au Sénat français : l'Afrique prend la parole, clairement, fortement, librement !

Dès qu'il prend la parole, le président Affi N'Guessan transforme un simple débat en une leçon d'intelligence politique. Dans un style limpide et percutant, il a déroulé une réflexion articulée autour des grands défis du continent africain : souveraineté politique, intégration régionale, indépendance économique et sécurité durable.

Son intervention lors du « Grand Débat » a capté l'attention de l'auditoire par la justesse de ses propos et la vision audacieuse qu'il porte pour l'Afrique. Chaque mot semblait pesé, chaque phrase construite avec une précision qui force le respect. À tel point que l'on s'est rappelé une anecdote vieille de quelques années, lors d'une conférence à Aulnay-sous-Bois. Ce jour-là, une dame française, visiblement émue, avait murmuré :

« Cet homme est élégant, il parle si bien et il est très intelligent. Il sera président un jour. »

Ce souvenir, gravé dans les esprits, trouve aujourd'hui un écho d'une troublante actualité. Oui, quand Affi N'Guessan parle, plus personne ne l'ignore.

Une vision pour l'Afrique

En retraçant les étapes de l'Afrique post-indépendance jusqu'aux aspirations actuelles de souveraineté, le président Affi a mis en lumière les paradoxes et les opportunités du continent. Il a appelé à sortir des logiques de dépendance économique et politique pour construire une Afrique maîtresse de ses choix, libre dans ses alliances, forte dans son unité, et souveraine dans ses décisions.

Son discours n'était ni un simple constat ni un plaidoyer creux, mais un plan d'action structuré : renforcement des institutions, éducation de qualité, industrialisation intelligente, et leadership panafricain assumé.

La démocratie au cœur du développement

Longuement, Pascal Affi N'Guessan s'est arrêté sur une problématique qui lui tient particulièrement à cœur : la démocratie comme pilier du développement. Selon lui, aucune transformation économique ou sociale durable ne peut s'opérer sans institutions démocratiques solides, sans alternance pacifique, sans liberté d'expression et de participation.

Il a rappelé que la démocratie n'est pas un luxe pour l'Afrique, mais une nécessité stratégique. C'est elle qui permet l'émergence de gouvernances responsables, de politiques publiques transparentes et de peuples mobilisés pour leur propre avenir. En citant plusieurs exemples, il a démontré que les pays africains où les institutions démocratiques sont respectées affichent aussi les meilleurs indicateurs de progrès humain.

Un appel pour la libération du président Bazoum

Dans ce même esprit, il n'a pas manqué de réagir à la situation du président nigérien Mohamed Bazoum, injustement détenu depuis le coup d'État au Niger. D'une voix ferme, Affi N'Guessan a exigé, une fois encore, sa libération immédiate et inconditionnelle, rappelant que le respect du mandat populaire est le fondement même de toute légitimité politique.

Son intervention a eu le mérite de rappeler que la communauté internationale ne doit pas céder à la banalisation des coups de force, et que le peuple nigérien mérite de retrouver rapidement l'état de droit. Un message de solidarité, mais aussi de cohérence politique.

Une reconnaissance internationale

Ce colloque a aussi été l'occasion de constater à quel point Pascal Affi N'Guessan occupe une place de plus en plus stratégique sur l'échiquier international. Son regard sur l'Afrique, nourri de décennies d'engagement politique, est écouté et respecté au-delà des frontières ivoiriennes.

Alors que la Côte d'Ivoire se prépare à de nouveaux rendez-vous électoraux, cette prestation parisienne réaffirme son rôle de leader incontournable, capable de dialoguer avec les puissances du monde sans complexe, tout en restant profondément enraciné dans les réalités africaines.

Conclusion : l'élégance du verbe, la puissance de la vision

En ce 14 avril 2025, dans l'enceinte symbolique du Sénat français, Pascal Affi N'Guessan n'a pas seulement représenté un parti politique ou un pays : il a incarné une Afrique qui pense, qui s'exprime et qui veut décider. Une Afrique digne, indépendante, ambitieuse.

Yvann Murphy

LE FPI EST SUR LE TERRAIN

LE VICE-PRÉSIDENT JEAN MARIE KONIN À LA CONQUÊTE D'ABOBO CÉLESTE

Ce samedi 12 Avril 2025, le quartier céleste d'Abobo Siagbé connaît une ambiance particulière.

C'est ce jour qu'à choisi BERAKA, l'association des femmes dudit quartier pour célébrer les retrouvailles entre ses membres. L'invité d'honneur, Jean Marie Konin, le VP du FPI chargé du CPR d'Abidjan 2 A, fait son entrée à la tête d'une forte délégation dans laquelle l'on retrouve le SGA Gaoussou Kouadio, des SN et des Fédéraux. BERAKA voit sa cérémonie rehaussée par la présence de ce grand homme qui ne lessive ni sur son temps ni sur ses moyens pour honorer les populations qui le sollicitent. C'est ce que la présidente a précisé dans une allocution émouvante ponctuée de mots de reconnaissance à l'endroit de son illustre invité.

De son coté JMK n'a pas oublié la participation de ces braves femmes au succès de la journée de la femme qu'il a piloté de main de maître au nom de l'OFFPI et du FPI

L'OCCASION ÉTAIT BELLE POUR LUI DE REMERCIER LES FEMMES D'ABOBO POUR LEUR TRES BELLE MOBILISATION QUI, POUR LUI, EST LA MARQUE D'UNE CONFIANCE QU'IL NE SAURAIT TRAHIR EN SE DÉROBANT QUAND ON A BESOIN DE LUI

C'est pourquoi, le VP Konin, n'a pas hésité à adhérer à l'association BERAKA afin de favoriser une franche collaboration avec les membres.

Pour lui les choses sont claires : *"BERAKA doit faire partie de l'équipe qui donnera la victoire au Président PASCAL AFFI NGUESSAN à Abobo"*.

Les paroles sincères de JMK ont été saluées par des applaudissements nourries.

C'est aux environs de 18 heures 30 mn que la rencontre a pris fin.

Mais loin d'une séparation, c'est un aurevoir car désormais par cette visite le VP JMK, vient de gagner à l'avantage du FPI un nouveau partenaire: L'association BERAKA.

Plus rien ne sera comme avant à Abobo car le Front Populaire Ivoirien est de retour sur le terrain avec JMK, son nouveau champion.

SN Konan Yao Eric.

11e secrétariat régional ce jour vendredi 11 avril 2025.

Cap sur le 03 mai 2025.

Merci aux SN qui ont répondu présents.

Restons mobilisés et concentrés.

VP Valera Kouadio

PROGRAMME DE GOUVERNEMENT DU FPI : LES JEUNES ET LES FEMMES DU PARTI SE L'APPROPRIENT

Le président Pascal Affi N'Guessan a animé, ce jeudi 3 avril 2025, au siège du Front populaire ivoirien (FPI) sis aux 2 Plateaux-Vallons, une formation pour les jeunes et les femmes du parti. Cette session de travail visait à familiariser les membres des bureaux nationaux de la Jeunesse du FPI (JFPI) et de l'Organisation des Femmes du FPI (OFFPI) avec les projets inscrits dans le programme de gouvernement du parti.

Plusieurs thèmes dont la promotion de l'entreprenariat, le compte personnel d'activité, l'autonomisation des femmes et le développement intensif du capital humain féminin, ont été abordés.

Les participants ont salué la tenue de cette session de formation. Ils ont non seulement exprimé leur totale satisfaction mais aussi et surtout ont souhaité la poursuite des séances de formation de ce genre régulièrement. Le président de la JFPI, Dago Paul Affélé, et la présidente de l'OFFPI, Ginette Seka, ont également plaidé pour des formations régulières afin de mieux équiper les militants pour leur action sur le terrain.

Le président Pascal Affi N'Guessan était assisté par le secrétaire général et porte-parole, Gnépa Iré Barthélémy, et son directeur de cabinet, Edoukou Bernhard. Cette initiative s'inscrit dans la stratégie du FPI pour renforcer son engagement auprès des jeunes et des femmes, clés de voûte de la réussite de ses ambitions politiques en 2025.

Eddie Ané

SOCIÉTÉ

Déclaration du FPI relative à la grève du secteur Education-Formation en Côte d'Ivoire

LES FAITS

Réunis au sein de L'intersyndicale du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation, du Ministère de l'Enseignement Technique de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage (IS-MENA/IS-METFPA), les personnels du secteur éducation formation de Côte d'Ivoire :

- du préscolaire, primaire,
- du secondaire général et technique,
- de la formation professionnelle et apprentissage,

observent, depuis le 03 Avril 2025, un arrêt de travail de 48h00 pour lequel toutes les précautions administratives ont été prises.

Cet arrêt de travail, disent les enseignants, est consécutif à l'échec des négociations portant sur l'obtention d'une prime d'incitation à l'instar de seize autres ministères de la Fonction publique ivoirienne.

Pour rappel, ces agents du secteur éducation/formation avaient observé un arrêt de travail de trois jours, les 15, 16 et 17 octobre 2024 pour la même revendication.

À cette époque, le gouvernement a mis en place un groupe d'experts sous la conduite de la Ministre d'État, Ministre de la Fonction Publique.

Les résultats des travaux du groupe d'experts étaient attendus pour le 27 Février 2025. Mais en lieu et place de ces conclusions tant attendues, un communiqué de presse a été diffusé pour informer le public d'un report à une date ultérieure.

L'intersyndicale du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation du Ministère de l'Enseignement Technique de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage (IS-MENA/IS-METFPA), constatant le gel du processus de négociations au niveau du Ministère de la Fonction Publique, s'en est remise au Premier Ministre. Elle croyait et espérait que celui-ci accorderait plus d'attention au dossier.

Face au mutisme du Premier Ministre, les personnels des secteurs éducation/formation (IS-MENA/IS-METFPA) de Côte d'Ivoire n'ont eu d'autre choix que de déposer un préavis de grève le 24 Mars 2025 auprès du Ministère d'État, Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration. Sans réaction.

Depuis le jeudi 03 avril, les personnels des secteurs éducation/formation observent ensemble un arrêt de travail sur toute l'étendue du territoire national.
Face à cette situation, le gouvernement décide de répondre par le mépris, le déni des libertés et même des arrestations.
ASSY DUGARRY, enseignant de l'IEPP Anonkouakouté dans la DRENA Abidjan 4, a été enlevé à son domicile le jeudi 03 Avril à 02 heures du matin par des inconnus encagoulés. Des individus lourdement armés qui se sont emparés de l'infortuné DUGGARY, sous le regard impuissant de son épouse et de ses enfants. Pour une destination inconnue.

NOTRE ANALYSE

Le FPI observe que l'usage de menaces plus ou moins voilées pour décourager les revendications corporatistes quand ce n'est pas la création d'organisations syndicales fantoches pour tenter de discréditer les mouvements de grève.
Le FPI, convaincu de l'importance capitale de l'éduction et de la formation des futurs cadres de la Côte d'Ivoire, comprend mal la légèreté dont fait preuve le gouvernement dans le traitement de la situation des enseignants et des formateurs.
Le FPI s'étonne qu'une question aussi cruciale n'a pu trouver solution ni au niveau d'un ministère d'État ni à celui du Premier ministre.

NOTRE POSITION

Le Front Populaire Ivoirien, parti socialiste attaché aux libertés individuelles et collectives :

- Condamne, avec la dernière énergie, les enlèvements d'enseignants responsables syndicaux en grève ;
- Exige que la lumière soit faite sur l'enlèvement de l'enseignant GHISLAIN ASSY DUGARRY afin qu'il soit libéré dans les meilleurs délais.
- Recommande au gouvernement d'instaurer un dialogue constructif avec les enseignants en vue d'accorder leurs vues sur la satisfaction de leurs revendications (primes d'incitation et libertés syndicales dans le secteur public).
- Invite le gouvernement au respect des libertés syndicales garanties par la Constitution et les Traités internationaux ratifiés par la Côte d'Ivoire.

Fait à Abidjan, le 04 avril 2025
Le Secrétaire Général et Porte-Parole

Barthélémy Iré GNÉPA

PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA JFPI À KORHOGO

Ensemble, allons au rendez-vous de la Renaissance avec les jeunes comme force motrice d'une démocratie dynamique et novatrice.

À partir de 10h

19 Avril 2025

+225 0768438822
+225 0555580058

Hôtel Chigata
Korhogo